

---

# **TERMES DE REFERENCE**

---

**Sélection d'un prestataire en vue de  
l'entretien du matériel informatique de  
l'OAPI**

---

2026

# 1. CONTEXTE

---

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une Organisation intergouvernementale africaine spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

L'OAPI a été créée le 13 septembre 1962 et compte à ce jour dix-sept (17) Etats membres à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

L'OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé, au Cameroun, a pour mission :

- La délivrance des titres de propriété industrielle ;
- La mise à disposition de la documentation et la diffusion de l'information ;
- La formation en propriété intellectuelle ;
- La contribution à la promotion de la protection de la propriété littéraire et artistique ;
- La participation au développement économique des Etats membres.

Les principales caractéristiques du système OAPI dont le siège se trouve à Yaoundé au Cameroun sont :

- Un Office de propriété industrielle commun à tous les Etats membres ;
- Une législation unique applicable en matière de propriété intellectuelle dans les dix-sept (17) Etats membres : l'Accord de Bangui et de ses annexes ;
- La centralisation de toutes les procédures de délivrance de sept (7) titres de propriété industrielle : les brevets, les modèles d'utilité, les marques de produits ou de services, les dessins et modèles industriels, les noms Commerciaux, les obtentions végétales et les indications géographiques.

L'OAPI dispose d'un parc informatique pour assurer le bon fonctionnement de ses différents services.

La maintenance régulière de ces matériels permet de les garder en bon état fonctionnel. C'est à cet effet que l'Organisation souhaite recruter un prestataire pour assurer leur entretien.

La présente consultation concerne l'entretien et/ou la réparation de :

- Ordinateurs de bureau
- Ordinateurs portables ;
- Imprimantes ;
- Copieurs ;
- Scanners.

## **2. OBJECTIF DE LA MISSION**

---

L'objectif du présent appel d'offres consiste à :

- Assurer la maintenance préventive et curative des équipements informatiques ;
- Accroître la proactivité des services ;
- Réduire les coûts de fonctionnement du réseau informatique ;
- Garantir la sécurité et l'intégrité fonctionnelle des installations.

## **3. RESULTATS ATTENDUS**

---

Les résultats attendus de la prestation sont :

- Une maintenance trimestrielle de qualité des équipements informatiques ;
- Le nettoyage des équipements informatiques ;
- Les recommandations pour anticiper sur des pannes éventuelles ;
- Les réparations des équipements informatiques ;
- Un rapport de maintenance et réparation fourni après chaque intervention.

## **4. SERVICES A FOURNIR**

---

### **a) Entretien du matériel et maintenance générale des services réseaux**

L'entretien du matériel informatique doit se faire d'une part de façon préventive pour éviter des arrêts de services par le prestataire. Il s'agit de :

- Entretien préventif par trimestre
  - Dépoussiérage par souffleur ;
  - Nettoyage ;
  - Vérification ;
  - Réglages nécessaires ;

- Remplacement des pièces défectueuses ;
- Installations d'antivirus si nécessaires.
- Maintenance générale des services réseaux ;
- Identification et diagnostic des pannes liées au serveur, réseau intranet et internet.

**N.B** : les acquisitions des antivirus et autres pièces de rechange sont à la charge de l'OAPI.

- Les réparations

Les réparations consistent en toute panne ou dysfonctionnement d'un appareil du parc informatique. Les demandes de réparation se feront sur la base d'une demande d'intervention délivrée par la Direction du Système d'Information et de la Publication (DSIP) de l'OAPI.

- Réception de la prestation

A chaque intervention, réalisée, le prestataire remettra à la DSIP de l'OAPI une fiche d'intervention sur laquelle sera indiquée :

- La localisation de l'intervention ;
- La ou les références du matériel concerné ;
- La description précise de la prestation réalisée.

**N.B** : les entretiens et réparations se dérouleront essentiellement au siège de l'OAPI.

Le prestataire retenu mettra à disposition une ressource qui sera au siège de l'OAPI de manière permanente.

#### **4. PROFIL DU PRESTATAIRE**

---

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- Posséder une expérience d'assistance informatique ;
- Être spécialiste dans le domaine de l'intégration des réseaux (câblage informatique), la configuration et l'intégration d'équipements actifs, la sécurité-réseaux, la maintenance informatique ;
- Capitaliser un minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine de la maintenance informatique.

## **5. CONTENU DES OFFRES**

---

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel (les plis doivent être présentés de façon séparée).

### **Le pli administratif contient :**

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège de l'entreprise ;
- Une attestation de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- Une attestation de capacité financière délivrée par la banque en plus de la caution de soumission ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc du Cameroun ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de la Caisse Nationale de prévoyance sociale (CNPS).

### **Le pli technique contient :**

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Les références techniques (fournitures de cette nature déjà effectuées) ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension des besoins exprimés par l'OAPI ;
- Une proposition de calendrier prévisionnel ;
- Les agréments de représentation, s'il y a lieu.
- Le justificatif du paiement des frais de participation à l'appel d'offres d'un montant de 50.000 F.CFA versé dans les comptes de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

#### **UBA BANQUE :**

Code Banque :10033 ;

Code Agence : 05207 ;

Numéro de Compte : 07013000001 ;

Clé : 01 ;

Code Swift : UNAFCMCX ;

IBAN : CM21 10033 05207 07013000001 01

#### **AFG BANK :**

Code Banque : 10034 ;

Code Agence : 00050 ;  
Numéro de Compte : 9522815008 ;  
Clé : 10 ;  
Code Swift : ATCRCMCMXXX ;  
IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

**Le pli financier contient :**

- Une proposition détaillée des coûts estimatifs en francs CFA, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douanes**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI, au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

**OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé - Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.**

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse [ccm@oapi.int](mailto:ccm@oapi.int). Dans ce cas, les soumissionnaires protégeront leurs soumissions par un mot de passe.

## **7. MODALITE DE PAIEMENT**

---

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire. Aucun ajustement à la hausse du tarif initial ne sera accepté.

## **8. CRITERES DE NOTATION**

---

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

N°	LIBELLE	NOTE
1	Presentation Générale de l'offre	5
2	Expérience du prestataire et de son personnel clé	35
3	Compréhension du besoin de l'OAPI	20
4	Références des missions déjà effectuées	10
<b>S/TOTAL</b>		<b>70</b>
6	Eléments de coût (conditions et facilités de paiement)	30
<b>S/TOTAL</b>		<b>30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

## **9. MODALITES D'EXECUTION DE LA MISSION**

---

Les modalités pratiques d'exécution de ce marché seront définies dans un contrat à intervenir entre le prestataire retenu et l'OAPI.

**La Direction Générale de l'OAPI**